



Sphinx Club de France

15 rue Joseph Guerbigny

95400 Villiers Le Bel

www.scf-fr.net

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SPHYNX CLUB DE FRANCE
DU 11 NOVEMBRE 2011**

ORDRE DU JOUR

- bilan des activités de l'exercice passé,
- bilan financier,
- point sur l'organisation de la spéciale Sphinx à Baltard en janvier 2012,
- point sur l'évolution de l'hybridation (SCF et LOOF),
- projets et actions en cours,
- questions diverses.

ETAIENT PRESENTS :

Le docteur Marie ABITBOL, Christine et Patrick BOULANGER, Magali CHAMBERT, Kévin DUFFROY, Fabienne GALLEMAERT, Stéphanie JULIEN, Céline SORIN, France VANDENABEELE, Annick de VAUCOULEURS, ,

ABSENTS EXCUSES :

Marianne BASSANT, Claire Giordan, Cathy GODARD, Clémentine KOENIG, Florence LE NOAN et Dominique NOLLET, Kathy VAN ROOIJ.

SECRETARE DE SEANCE : Annick de VAUCOULEURS

L'Assemblée générale est présidée par France VANDENABEELE, Présidente du Club, qui ouvre la séance à 15 h 20.

BILAN DES ACTIVITES DE L'EXERCICE PASSE

La publicité sur Atout Chat est bien parue mais il est regrettable que cette opportunité de publier ne soit offerte aux SCF que pendant l'époque des vacances d'été. Il faudrait au moins une parution annuelle de préférence à une autre période.

Cette communication permettrait de redorer la réputation du SCF qui souffre d'un colportage d'informations inexactes, notamment au sujet de la stérilisation précoce de tous les chatons, ce qui est très réducteur par rapport aux actions menées par le SCF. Cette stérilisation reposant **uniquement** sur la responsabilité de l'éleveur par le contenu de ses contrats.

Elle permettrait certainement aussi d'éviter que certains éleveurs en arrivent à être insultés.

Une relecture des statuts pas les détracteurs devrait éviter ces situations inacceptables.

Nous avons pu également constater à plusieurs reprises que la plupart des diffamations et insultes contre le SCF émanaient de Facebook.

Nous regrettons également de constater que quelques membres adhérents fréquentent plus facilement Facebook et ne viennent plus sur notre forum.

Nous proposons à tous nos membres de vérifier et de placer, si ce n'est déjà fait, le logo du SCF dans leurs siteweb.

BILAN FINANCIER

Le Trésorier Kévin DUFFROY précise que les comptes du Club sont en excédent à la fin octobre (le bilan étant établi pour une année civile).

Le compte bancaire fait ressortir à ce jour, un solde créditeur de 2 800 € (moins les frais pour Baltard, comptabilisés en fin d'année).

Les principales dépenses effectuées concernent la publicité, l'hébergement du site, les adhésions LOOF et la gestion administrative.

Le nombre de membres reste stable : 38 membres avec un flux de départs et de nouvelles arrivées.

Il n'est pas prévu d'augmentation des cotisations pour 2012.

POINT SUR L'ORGANISATION DE LA SPECIALE SPHYNX A BALTARD EN JANVIER 2012

Le Club espère qu'il y aura au moins 20 sphynx présents à cette spéciale sphynx qui a été réclamée depuis plusieurs années par les membres du SCF. Aujourd'hui les participants « connus » sont peu nombreux.

Il semblerait que le club organisateur ne soit pas encore très au point quant à cette manifestation, la spéciale sphynx n'est d'ailleurs pas encore mentionnée sur leur site.

France VANDENABEELE précise que les cadeaux et les coupes qui seront offerts par le Club ont déjà été achetés. De plus les négociations avec Royal Canin, menées par ses soins avec Kévin DUFFROY, ont permis d'obtenir de leur part quelques cadeaux publicitaires qui ont déjà été reçus.

Une présentation de ces cadeaux et coupes est faite ainsi que des plaques SCF qui seront collées sur les coupes.

Kathy VAN ROOIJ est chargée de finaliser l'affiche en A4 qui comportera un coupon réponse avec lequel les visiteurs pourront voter pour le plus beau sphynx à leurs yeux.

Clémentine KOENING fera prochainement un point avec Sonia Claudel organisatrice de Baltard 2012.

Nous prévoyons un apéritif pendant l'heure du déjeuner, pour les membres présents.

Il faudrait également faire des liens internet sur le forum pour une meilleure accessibilité aux infos.

Il sera nécessaire de refaire un point sur cette organisation le mois prochain.

POINT SUR L'EVOLUTION DE L'HYBRIDATION (SCF ET LOOF)

Pour ce qui est de l'hybridation aucune demande n'est passée par le Club. Beaucoup de chats issus de l'hybridation figurent sur les catalogues alors que le LOOF affirme qu'il n'y a aucun dépôt de dossier et qu'il n'y a pas de naissance de F1 en France.

Peut-être sont-ils nés à l'étranger ?

Une simplification des procédures pourrait alléger la constitution des dossiers trop lourde pour les éleveurs.

Marie ABITBOL précise que le LOOF mène une réflexion à ce sujet. Le SCF se rapprochera de cet organisme pour en savoir davantage.

PROJETS ET ACTIONS EN COURS

*La principale action à finaliser est la parution du Bulletin semestriel du SCF.

Où en est son élaboration ?

Céline SORIN, en charge de cette action a déjà des articles à y faire figurer mais elle attend le matériel. Claire GIORDAN devait s'en charger. Si elle ne peut pas, le bulletin sera tiré simplement sur Word.

L'idéal serait que le Bulletin paraisse en **février 2012**. Il pourrait ainsi inclure un article sur l'exposition de Baltard.

La présidente doit communiquer un petit mot d'introduction pour ce bulletin à Céline.

Magali en profite pour rappeler qu'elle avance sur sa collecte d'infos et de photos afin d'établir un document sur les couleurs du sphynx et leurs caractéristiques. Afin de l'aider dans sa quête d'informations, il faut demander à notre Webmaster Dominique NOLLET de mettre un encart à ce sujet sur la page d'accueil du forum (sous celui de la MCH par ex.).

*Concernant l'exposition de Baltard, ce serait sympa de regrouper les photos prises pendant cette manifestation et d'en faire un CD.

*Le SCF reprendra les calendriers, pour la recherche contre la HCM, invendus.

* Le LOOF a envoyé à tous les clubs de race un projet de système de « qualification des reproducteurs » semblable à ce qui existe dans le milieu canin.

Une réunion aura lieu le 26 novembre prochain pour évoquer les conséquences à attendre d'un tel projet.

France VANDENABEELE et Kévin DUFFROY se rendront à cette réunion et vous feront un résumé des avancements de ce projet.

* Le Docteur Marie Abitbol, généticienne à l'ENVA nous fait un résumé sur les avancées de la recherche génétique sur la MCH du sphynx :

Point sur l'étude génétique de la myocardiopathie hypertrophique (MCH) du Sphynx, novembre 2011

En avril 2011, une demande de financement a été déposée à la *Morris Animal Foundation* (www.morrisanimalfoundation.org) afin de pouvoir bénéficier du tout nouvel outil génétique disponible chez le chat : les puces à marqueurs SNPs (*Single Nucleotide Polymorphisms*), pour l'étude de la MCH du Sphynx. Ces puces à SNPs ont prouvé leur puissance pour mettre en évidence des gènes impliqués dans des maladies héréditaires chez le chien (www.eurolupa.org) et elles sont désormais disponibles pour l'étude du génome félin. La demande de financement a été déposée dans le cadre d'une collaboration internationale entre l'ENVA (Unité de Cardiologie d'Alfort et UMR de Génétique), le laboratoire Antagene et le groupe du Dr Meurs aux Etats-Unis (Université de Caroline du Nord, Raleigh, USA). Le résultat de l'appel d'offre a été connu fin août 2011 : la *Morris Animal Foundation* nous attribue 108 puces à SNPs, soit la possibilité d'analyser le génome de 108 chats (en 9 groupes de 12 chats). L'équipe du Dr Meurs a déjà réuni l'ADN de 48 Sphynx américains (24 sains et 24 atteints). De notre côté de l'Atlantique, nous devons collecter l'ADN de 24 Sphynx sains et 24 atteints. L'analyse par les puces à SNPs ne peut se faire que 12 chats par 12 chats. Compte tenu de notre difficulté à réunir des chats qui remplissent les critères de l'étude, nous avons décidé d'envoyer à l'analyse génétique une première série de 12 sains et 12 atteints, d'ici la fin de l'année 2011.

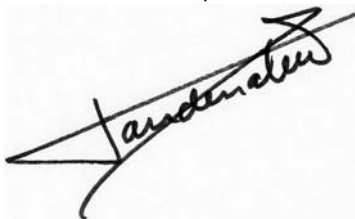
Les critères d'inclusion dans l'étude sont les suivants :

- Sphynx vu au moins une fois en consultation de cardiologie de l'Unité de Cardiologie d'Alfort (à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort).
- Sphynx indemne de MCH et âgé de plus de 6 ans
- Sphynx atteint de MCH et âgé, au moment du diagnostic de MCH, de moins de 4 ans.
- Prélèvement ADN du chat disponible (prise de sang sur EDTA ou 2 brossettes buccales).
- Pedigree du chat disponible. En effet, les chats sains doivent être le moins apparentés possible et les chats MCH également. Mais une parenté entre un chat sain et un chat atteint ne pose aucun souci.

A ce jour (11/11/2011) nous recherchons donc toujours des chats répondant aux critères de l'étude. La première cohorte de 24 Sphynx est presque complète (il manque 3 sains et 3 atteints) mais, pour augmenter nos chances de découvrir le gène et la mutation en cause, il nous faudrait constituer la seconde cohorte de 24 chats (12 sains, 12 atteints) d'ici l'été.

L'assemblée est levée à 17 h 30.

La Présidente,



La Secrétaire

